



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un budget 2020 responsable et résolument tourné vers l'avenir

Lachute, le 3 décembre 2019 – La MRC d'Argenteuil est fière de présenter son budget 2020, adopté à l'unanimité par les membres de son conseil lors de sa séance du 27 novembre dernier. Ce budget équilibré, sous le signe de la solidarité, résulte d'une planification réfléchie.

Les grandes lignes du budget 2020

Le budget total de la MRC d'Argenteuil s'élève à 10 393 450 \$ et la part du budget global assumée par les municipalités par l'entremise des quote-parts représente 43,2 %. Comme pour l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est la principale source de revenus de la MRC d'Argenteuil et elle est payable par les municipalités locales qui la composent. Pour l'année 2020, l'ensemble des quote-parts totalise 4 493 104 \$, une hausse moyenne de 1,96 % comparativement à 2019, alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) moyen pour la grande région de Montréal oscille autour de 2,5 %.

Outre la quote-part, les autres sources de revenus (56,8 %) proviennent de réserves et de surplus accumulés libres, de subventions des gouvernements du Québec et du Canada et de divers revenus. Mentionnons que dans le cadre du Pacte fiscal 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et le monde municipal, la MRC d'Argenteuil recevra des enveloppes supplémentaires pour assumer des responsabilités sans cesse grandissantes.

Au 15 septembre 2019, la valeur foncière de l'ensemble des propriétés (immeubles et terrains) situées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil s'élève à 4,5 milliards \$, soit une hausse de 3,12 % comparativement au 15 septembre 2018.

Une MRC dédiée à sa communauté

En plus d'assumer ses compétences obligatoires en vertu des lois provinciales, la MRC d'Argenteuil, à titre de gouvernement de proximité, agit comme « coopérative de services » auprès de ses municipalités constituantes, entraînant du même coup des économies d'échelle importantes dans plusieurs secteurs d'activités, dont le génie civil et la voirie locale, le génie informatique et la réseautique, la géomatique, le génie forestier, etc. Les neuf municipalités locales, de même que les

partenaires du milieu, peuvent également bénéficier d'un soutien personnalisé de la MRC dans la réalisation de leurs divers projets et la défense de leurs intérêts supérieurs.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, et le préfet suppléant, monsieur Carl Péloquin, se réjouissent de l'adoption à l'unanimité du budget 2020. « Dotée d'une vision à la fois réaliste et ambitieuse pour son territoire, la MRC d'Argenteuil se développe, se mobilise et évolue de manière responsable. Ce budget affirme clairement notre leadership en matière d'innovation et de développement durable ainsi que notre volonté manifeste de contribuer de manière tangible à la lutte aux changements climatiques et à l'amélioration de la qualité de vie de notre population. Tous les éléments sont réunis pour favoriser la mobilisation afin de continuer à faire d'Argenteuil un milieu de vie inspirant et attractif au bénéfice des générations actuelles et futures. Le budget 2020 de la MRC respecte la capacité de payer des contribuables et se situe en droite ligne avec la vision et les valeurs de l'institution », de mentionner messieurs Pearce et Péloquin.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière

Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC d'Argenteuil

450 562-2474, poste 2328

mcarriere@argenteuil.qc.ca